



**Syndicat
CGT
Renault Cléon**

Page Facebook CGT Cléon :
[lacgt-cleon](https://www.facebook.com/lacgt-cleon)

**- Plan de compétitivité , attaque
du patronat de la métallurgie :
Mobilisation générale !!!**

Mardi 23 octobre 2021

Infos, comptes rendus...également sur l'application : [CGT-renault.com](https://www.cgt-renault.com)

**Réunion compétitivité du 16 novembre :
Nouvelle attaque sur nos salaires !!!**

La direction fait comme si la nouvelle convention collective de la métallurgie voulue par l'UIMM était déjà mise en place.

**Salariés payés «au poste», début de la cotation des postes :
janvier 2022». Voilà ce qu'annonce la direction !!!**

La direction anticipe la fin de la reconnaissance des qualifications, de l'expérience et des diplômes. A terme, la reconnaissance se fera au seul niveau du poste tenu. Les statuts ouvriers, Etam et cadres sont donc voués à disparaître dans un avenir proche.

Par conséquent nos salaires seront impactés.

(Etonnamment, aucun retour sur cette réunion dans les ateliers...)

Appel national CGT dans la métallurgie le 25 novembre contre la casse de notre convention collective.

A Cléon, la CGT appelle à la grève 2 heures minimum dans toutes les équipes le 25 novembre. (Dans la nuit du 24 au 25 pour l'équipe de nuit).

RDV sous la tour Eiffel à 12H (Pour la région, départ en car du parc expo). Inscription auprès d'un ou une élu(e) CGT).



Appel à la grève du 18 : 270 salariés en grève à Cléon contre le plan de compétitivité (malgré le chômage et la désinformation...). 50 salariés, dont une majorité d'intérimaires, en grève à Sandouville, contre le plan de compétitivité et pour le paiement à 100% des jours de chômage, appel également à Lardy...**Prochain appel à la grève à Cléon le jour de mise à signature du plan de compétitivité (autour du 7 Décembre).** *(Voté par les salariés en grève le 18),*

Plan de compétitivité : la régression sociale, ça suffit !!!

Fin de la reconnaissance des qualifications, de l'expérience et des diplômes, salariés payés «au poste». Fin des statuts ouvriers, Etam et cadres. Impact certain sur les salaires !!!

Temps de pause de 20 minutes : la direction veut créer une ligne supplémentaire sur le bulletin de salaire, avec quelles conséquences?
Ce qui est sûr, c'est que pour les intérimaires et nouveaux embauchés c'est une perte de 82 euros minimum sur leur salaire et ça pour la CGT c'est inacceptable !!!

A partir d'avril 2022, au-delà de 15 jours, les CTI basculeront automatiquement, à la fin de chaque trimestre, dans le compteur CTC (la direction pourra toujours utiliser nos congés pour flexibiliser...).

- 6 samedis obligatoires possibles par an. Nous, les samedis obligatoires, nous n'en voulons pas.

2000 suppressions d'emplois dans l'ingénierie qui s'ajoutent aux milliers déjà annoncées. **Redimensionnement des sites d'Ile de France mais également des sites industriels** pour «réduire les coûts fixes...», là rien ne change !!!

Fin des AGS (augmentation générale des salaires), Augmentations ou primes uniquement «individuelles»...
(De plus la direction annonce que le groupe subit les crises...donc circuler, il n'y a rien à voir !!!)

- Possibilité d'allongement **obligatoire** du temps de travail d'1h tous les jours toujours d'actualité, même si la direction n'en parle plus...

- **Découpe des CTC en heures** : en cas de panne, problèmes divers...la direction pourra renvoyer les salariés à la maison sans délai de prévenance.

Heures sup payées à 125% (fin des HS payées à 150%...) et toujours comptées au mois. Les HS en début de mois pourront être neutralisées en cas de chômage.

- Suppression des 6H de franchise, transformées en 6H de CTI. Attention, alors que l'encadrement ne pouvait pas refuser la franchise, les CTI sont donnés «avec accord de la hiérarchie». La direction pourra donc nous faire travailler jusqu'à 21H30 le soir de Noël...